

LES EMPRUNTS DE SOURCE ANGLAISE EN FRANÇAIS ET EN YORUBA : QUELQUES CORRÉLATS SOCIOLINGUISTIQUES

Tajudeen Abodunrin OSUNNIRAN

Obafemi Awolowo University, Ile-Ife, Osun State (Nigeria).

Email: otajudeena@yahoo.fr

(+2348053466278)

Résumé

Tant que l'interaction sociale sera une condition sine qua non pour la survie de l'humanité, les mots passeront d'une langue à l'autre avec la même aisance que se font la rencontre et le fusionnement des peuples. Notre communication s'intéresse à l'emprunt linguistique, une des conséquences du contact linguistique. Le français et le yoruba empruntent des lexies à l'anglais. Nous nous proposons dans cette étude d'examiner certains corrélats sociolinguistiques associés à ce processus d'échange entre l'anglais et ces deux communautés linguistiques. Le but en fait, est de chercher à comprendre les facteurs sociolinguistiques qui sont à l'œuvre depuis l'introduction à la recevabilité de l'emprunt. Les indices qui retiendront notre attention sont le profil de l'emprunteur, le canal d'introduction de l'emprunt, les domaines de manifestation de l'emprunt, l'indice d'autonymie de l'emprunt, les raisons associées à l'emprunt et l'acceptabilité de l'emprunt. Cette étude prend appui sur un corpus de 400 emprunts lexicaux (200 de chaque langue) tirés des journaux *Le Monde* et *Alaroye Titun* pour le français et le yoruba respectivement. C'est une étude théorique qui adopte une visée contrastive afin de comprendre comment deux communautés linguistiques réagissent face à un même phénomène – l'emprunt – et provenant de la même source – l'anglais. Elle révèle que les emprunts d'une même source sont soumis à des conditionnements et des fonctions différents compte tenu du contexte sociolinguistique. Elle nous permet d'apprécier également que le locuteur est au centre des décisions relatives au sort de l'emprunt au sein de la langue cible.

Mots-clés : emprunt, sociolinguistique, contact linguistique, langue source, langue cible

Abstract

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 24 - Décembre 2015

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

As long as social interaction is a prerequisite for the survival of mankind, lexical items will move from one language to another in the same way people interact and mingle. Our paper focuses on linguistic borrowing, one of the consequences of language contact. French and Yoruba borrow lexical items from English. We aim in this study to examine some sociolinguistic correlates associated with this process of exchange between English and these two language communities. The goal is to understand the sociolinguistic factors that prevail from the introduction to the acceptability of the loanword into the target language. Factors that will be of interest are the profile of the borrower, the channel of introduction of the loanword, areas of manifestation of the loanwords, the loanword autonomy index, the reasons associated with borrowing and the acceptability of the loanwords. The data is made up of 400 loanwords (200 of each language) culled from print media namely *Le Monde* and *Alaroye Titun* for French and Yoruba respectively. This study is theoretical in nature and adopts a contrastive approach in order to understand how two language communities react to the same phenomenon – linguistic borrowing - and from the same source – English Language. It reveals that the conditions as well as functions enjoyed by loanwords differ in some significant respects as the sociolinguistic context changes. It also allows us to appreciate the fact that the speaker is at the centre of decisions related to the fate of the loanword in the target language.

Key-words : borrowing, loanword, sociolinguistics, language contact, source language, target language

INTRODUCTION

L'emprunt n'est pas le fruit d'interférences passives entre des systèmes linguistiques Loubier (2011 : 10). La langue est d'abord et avant tout un outil de communication sociale. Son devenir est donc sous l'influence des locuteurs qui la parlent. Toute modification qu'elle subit se fait par leur intermédiaire. Par voie de conséquence, quand on dit qu'une langue emprunte, cela se fait par le truchement de ses locuteurs. Au fait, ce sont eux qui décident d'inclure ou d'utiliser tel ou tel emprunt dans leur discours. L'emprunt, ont remarqué Dubois et al. (1973 : 188), est le phénomène sociolinguistique le plus important dans tous les contacts de langues.

Notre objectif dans cette communication est d'analyser quelques corrélats sociolinguistiques associés aux emprunts de source anglaise en français et en yoruba. Les indices qui retiendront notre attention sont, entre autres, le profil de l'emprunteur, le canal d'introduction des emprunts, les

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 24 - Décembre 2015

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

domaines de manifestation de l'emprunt, l'indice d'autonomie de l'emprunt, les raisons associées à l'emprunt et l'acceptabilité de l'emprunt dans les deux langues.

Pour étayer nos points de vue, nous prenons comme appui un corpus constitué de 400 emprunts lexicaux de source anglaise en français et en yoruba (200 de chaque langue). Ces emprunts sont tirés de la presse écrite notamment de 25 numéros (choisis par hasard) des journaux *Le Monde* et *Alaroye Titun* pour le français et le yoruba respectivement. Tout au long de cette étude, les termes "langue source" et "langue cible" seront employés pour désigner la langue prêteuse et la langue emprunteuse respectivement.

I - LE PROFIL DE L'EMPRUNTEUR EN FRANÇAIS ET EN YORUBA

À en croire Haugen (cité par Quinio 2009 : 260), un contexte bilingue est obligatoire pour que l'emprunt d'un mot se déroule. L'emprunt implique la présence de deux langues, donc l'existence d'un bilinguisme. C'est par ce bilinguisme que le transfert d'unités lexicales d'une langue A à une langue B s'effectue. En d'autres termes, le locuteur de langue B qui emprunte doit connaître la langue A afin de pouvoir emprunter le mot avec son sens et/ou sa graphie et/ou sa prononciation. L'emprunt, à proprement dit, n'a lieu que lorsqu'il utilise ce mot dans la langue B et que d'autres locuteurs le suivent dans cet usage. Toute situation de bilinguisme, remarque Bijtaa Kody (2000 : 262) « ...admet un éventail infini de classes de bilingues selon le degré de maîtrise des deux langues ». Selon ce degré de maîtrise, on peut distinguer une société bilingue (qui met en présence deux langues A & B) cinq classes de locuteurs dans à savoir :

1. des monolingues dans la langue A
2. des bilingues à langue A dominante
3. des bilingues parfaits
4. des bilingues à langue B dominante
5. des monolingues dans la langue B

En se basant sur les analyses de Weinrich, Bitjaa Kody (2000 : 262) avance que les catégories 2, 3 et 4 sont tous responsables des interférences et de l'emprunt linguistique. En

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 24 - Décembre 2015

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

adaptant cette catégorisation à notre contexte de bilinguisme : français/anglais et yoruba/anglais, on peut reproposez la catégorisation suivante :

1. des monolingues en anglais
2. des bilingues avec l'anglais dominant (c'est-à-dire qui parle mieux l'anglais que le français ou le yoruba selon le cas)
3. des bilingues parfaits
4. des bilingues avec le français (ou le yoruba) dominant (c'est-à-dire qui parle mieux le français (ou le yoruba) que l'anglais)
5. des monolingues en français (ou en yoruba)

Lesquelles de ces catégories 2, 3 et 4 sont pertinentes dans l'introduction de l'emprunt en français et en yoruba ? Ce tableau répond à la question :

	Bilingues		
	L1 > L2	L1 = L2	L1 < L2
Français	+	+	-
Yoruba	-	+	+

L1 = langue source (anglais) , L2 = langue cible (français/yoruba)

- Dans les deux langues, les bilingues quasi-parfaits dans la langue source (l'anglais) et la langue cible (français/yoruba) sont agents emprunteurs.
- A part ceux de la première catégorie, les locuteurs bilingues de la catégorie 2 c'est-à-dire ceux qui s'expriment mieux en anglais qu'en yoruba (L1 < L2) sont agents introducteurs des emprunts de source anglaise en yoruba alors qu'en français, ce sont ceux de la catégorie 4 c'est-à-dire ceux qui ont une minime connaissance de l'anglais (L1 > L2) qui sont aptes à introduire l'emprunt. Le statut de l'anglais pour les deux communautés linguistiques – française et yoruba – peut mieux expliquer cet état de fait.

Chez les Yoruba, l'anglais est la langue du colonisateur ; il représente donc un héritage colonial. C'est la langue de scolarité, la langue qui a permis (et qui permet encore) l'ouverture sur le monde extérieur. On lui accorde de ce fait une place de prestige au détriment du yoruba, la langue maternelle. Le yoruba se trouve donc constamment sous l'ombrage d'une langue plus importante et plus dominante du point de vue prestige. Tout le monde dans cette communauté aspire à parler anglais. Dans la présente génération, très peu

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 24 - Décembre 2015

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

de Yoruba scolarisés peuvent parler correctement le yoruba. Cette difficulté à s'exprimer comme il se doit dans la langue maternelle rend leur discours émaillé de mots anglais lorsqu'ils s'expriment en yoruba. Emprunter devient donc pour eux une nécessité qui les aide à combler leur lacune communicationnelle dans leur langue maternelle. Les monolingues les entendent et essaient de les imiter et ainsi les emprunts se propagent. Ceux qui parlent mieux le yoruba que l'anglais ($L1 > L2$) n'ont pas de raison d'emprunter sauf en cas de snobisme ou au cas où l'emprunt vient comme remède à un déficit lexical de leur langue. Ils ne sont pas beaucoup productifs comme agent introducteur.

En français, par contre, la connaissance de l'anglais est une connaissance ajoutée. Le français face à l'anglais est peu menacé. Tout Français est fier de sa langue et fait confiance à sa langue comme moyen autosuffisant pour remplir ses besoins de communication. Donc, pas beaucoup de Français – de France – s'expriment mieux en anglais qu'en français. Ainsi, c'est chez ceux qui ont l'anglais comme connaissance ajoutée à leur français qu'il faut s'attendre à rencontrer des emprunts et c'est le plus souvent pour faire valoir cet avantage qu'ils ont sur les autres.

- Dans les deux langues, les monolingues sont agents propagateurs de l'emprunt. Vendelin (2006 : 7) remarque que :

Les bilingues jouent un rôle actif dans les premières étapes de la propagation des emprunts immédiats : ils les introduisent dans la communauté ; le rôle des monolingues par contre, est plus important dans la propagation ultérieure de la forme introduite par les bilingues. Une fois introduite, le destin de cet emprunt dépend largement de l'usage qu'en fait les autres locuteurs.

En partageant ce point de vue, nous postulons que c'est à travers ces monolingues que l'on apprécie mieux les degrés d'adaptations linguistiques que subissent les emprunts. Berkaï (2009 : 100) en citant Cheriguen qui avance que « *les bilingues ont tendance à maintenir le xénisme dans le cadre linguistique de la langue source* » ajoute que « *l'indice le plus probant de l'intégration de l'emprunt est son usage par des monolingues qui se chargent généralement de son adaptation à leur langue maternelle* ».

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 24 - Décembre 2015

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

II - LE CANAL D'ENTREE DES EMPRUNTS EN FRANÇAIS ET EN YORUBA

Par canal d'entrée des emprunts, on entend le lieu où les agents propagateurs (les monolingues) rencontrent le plus les emprunts avant de les propager. Un emprunt peut se voir introduit dans la langue par voie orale ou par voie écrite. Quelle voie prime pour nos deux langues en présence ?

D'une manière générale, dans la culture européenne, le savoir se transmet par l'écrit alors que dans la culture africaine, c'est par la voie orale. Cette réalité a aussi une influence sur le traitement des emprunts par nos deux langues en présence ici.

La quasi-majorité des Français savent lire et écrire dans leur langue, alors que beaucoup de Yoruba ne savent ni lire ni écrire en yoruba. La culture de lecture n'est pas beaucoup enracinée dans la société yoruba. Cela s'accorde beaucoup plus à la culture yoruba sinon africaine où la voie orale a été pour longtemps le canal de transmission du savoir d'une génération à une autre. Aussi, il est presque rare de trouver dans le peu de littérature écrite qui existe en yoruba des emprunts car les auteurs s'évertuent à s'exprimer dans un yoruba de souche. Dans un tel cadre, la voie écrite ne sera pas un canal idéal pour l'introduction des emprunts. C'est à travers les conversations que les monolingues entendent les mots anglais et les propagent au sein de la communauté sans savoir même les écrire. C'est auprès de ceux dont le travail requiert une représentation écrite de ces emprunts – comme la presse écrite – que l'emprunt se voit attribuer une forme graphique selon les règles propres à la langue yoruba. Il n'est donc pas hors propos d'avancer que la voie orale est le canal propice d'introduction des emprunts de source anglaise en yoruba alors qu'en français, c'est surtout la voie écrite. En se pliant à la tendance générale, on qualifiera d'orthographiques et d'auditifs les emprunts en français et en yoruba respectivement.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 24 - Décembre 2015

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

III - L'INDICE D'AUTONYMIE DE L'EMPRUNT EN FRANÇAIS ET EN YORUBA

Rey-Debove (1973) utilise la langue écrite pour expliquer le processus de l'emprunt en se basant sur l'indice autonymique. Cette théorie, explique Symons (http://www.vlrom.be/pdf/982_anglicisme.pdf, p.15), "*s'applique (...) davantage à la langue écrite et tient compte des paraphrases, en langue maternelle, qui suivent ou précèdent l'emprunt*". Puisque nous avons recensé nos emprunts par la voie écrite, passer les emprunts de notre corpus sous le test de cette théorie pourrait révéler d'autres réalités sur la vie des emprunts en français et en yoruba.

Selon la théorie de Rey-Debove, il y a 3 phases dans le processus de l'emprunt :

- Phase (1) : Phase métalinguistique autonymique : le locuteur emploie d'abord le mot de sa langue maternelle (M1), et il ajoute le pendant dans l'autre langue.
- Phase (2) : Phase à connotation métalinguistique-autonymique (phase intermédiaire): le locuteur emploie d'abord le mot étranger (M2), qu'il fait suivre d'un commentaire métalinguistique dans sa langue maternelle en ajoutant la périphrase "comme on appelle M1" ou la conjonction "ou" ou il met le M2 en italique, entre guillemets ou entre parenthèses.
- Phase (3) : Phase d'aboutissement : tout indice d'autonymie a disparu.

Pour nos deux langues, les remarques suivantes peuvent être dégagées :

- Dans les deux langues, la majorité des emprunts appartiennent à la **phase 3**, phase où l'emprunt est utilisé sans aucun indice autonymique parce qu'il jouit d'une grande popularité et peut donc être compris de tous.
- Ce sont les signes topographiques – italiques, guillemets – qui caractérisent les emprunts de la **phase 2** en français et en yoruba, mais on a aussi des cas où l'emprunt est suivi d'un 'commentaire métalinguistique' ou de la conjonction 'ou' + équivalent en M1 (en français surtout). Ce sont des emprunts récents et ces indices topographiques sont utilisés pour montrer leur origine étrangère.

Voici des exemples de cas où l'emprunt est suivi d'un commentaire métalinguistique :

En français :

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 24 - Décembre 2015

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

- En janvier 2009, les **credit default swaps (CDS)**, ces produits financiers pour se protéger de la faillite d'un Etat ou d'une entreprise,
- ... un type ... assez fort pour soutenir la tension des battles (les joutes verbales) de rue, ...
- ... on n'intercepte pas un go fast – ces véhicules chargés de drogues qui remontent du sud de l'Espagne
- Non pas que les **bulls** (les « taureaux »), les optimistes dans le jargon de Wall Street, aient repris le dessus sur les **bears** (les « ours », les pessimistes).

En yoruba :

- Jonathan lo loun ko ni faaye gba **rigin** (ójóró) yii...
 - Egbẹ wa ni liana ti a maa n ẗele, **pramari, iyẹn ibo abẹle**, ...
 - Nigba ti wọn ba gbe **kọmişana** (iyẹn alaga ti yoo seto ibo) ipinlẹ kan de...
- On a aussi rencontré des emprunts qui appartiennent à la **phase 1** (M1 + emprunt entre parenthèses) en français et en yoruba mais pas avec les mêmes motivations.

En français, cela est dû au caractère récent du mot français qui est un néologisme officiel créé pour remplacer le mot anglais qui existait bien avant, donc il se peut que le mot ne soit pas encore bien connu que son équivalent anglais. L'auteur emploie d'abord le terme en français (M1) avant d'ajouter son équivalent en anglais. N'oublions pas que le français, à travers ces commissions terminologiques, cherche à trouver des équivalents aux emprunts à l'anglais. Donc, quand l'auteur emploie l'équivalent français qui ne jouit pas encore de la même côte de popularité que l'emprunt, il ajoute l'emprunt entre parenthèses devant le mot utilisé dans sa langue maternelle pour que son lecteur sache à quoi il se réfère. Les exemples de cette catégorie ne sont pas aussi nombreux que les deux autres. Nous avons trouvé les exemples suivants :

- Les nouveaux **tests de résistance** (« **stress tests** ») de l'autorité bancaire...
- Objectif : qu'ils indiquent ce qu'ils ont dans leur bilan comme **contrat d'échanges (swaps)** sur les devises
- Plus troublant encore, est le rôle du **trading à haute fréquence (THF)** ou « **flash trading** ».

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 24 - Décembre 2015

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

- Le vieil homme à la voix douce rappelle qu'on lui a conféré le titre de « **vieux notable** » (« **elderstatesman** »)...
- ... ces garanties porteront sur la « **banque résiduelle** » ou « **bad bank** » ...

En yoruba, par contre, cela est dû à une compétence faible des Yoruba dans leur propre langue. Beaucoup de Yoruba maîtrisent mieux l'anglais que leur langue maternelle. Donc quand un locuteur yoruba s'exprime – à l'oral ou à l'écrit – dans un yoruba de souche et qu'il sait que son interlocuteur ou son lecteur peut ne pas connaître le sens de ce mot, il s'empresse d'ajouter l'équivalent en anglais pour que la communication passe.

Tous les noms de jours, à l'instar de nos journaux, tombent dans cette catégorie (nom du jour en yoruba + équivalent en anglais). La raison en est que peu de Yoruba savent les noms des jours dans leur langue maternelle, on met donc l'équivalent en anglais pour qu'ils se repèrent :

... l'ọjọ Èti, Fraide ...
 ... l'ọjọ Aiku, Sande,
 ... l'ọjọ Abameta, Satide
 ...l'ọjọbo, Tọsde...
 ...l'ọjoru, Wẹsde...

Voici d'autres exemples tirés des mêmes journaux:

... ẹrọ aye-lu-jara, **intanẹti**...
 ... ileeşẹ awọn to n wọnlẹ, iyẹn **sofeyọ**....
 ... asofin ilẹ gẹşisi kan yi iwe inawo, iyẹn **bojẹti**...
 Aisan jejere, iyẹn **kansa** ni wọn lopaa.
 ...iyẹn ẹgbẹrun lonaa adota, **fifti taosan**...
 Oun ni Akapo, iyẹn **tesora**, ...

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 24 - Décembre 2015

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

IV - LES DOMAINES DE MANIFESTATION DE L'EMPRUNT EN FRANÇAIS ET EN YORUBA

Domaines sémantiques	Thèmes	Nombre d'emprunts en français	Nombre d'emprunts en yoruba
Science et technologie	Produits chimiques, inventions scientifiques, nouveautés technologiques, machines, instrument à usage technique, moyens de transport, unité de mesure, etc.	38 (19%)	73 (36,5%)
Politique et administration	Activités et postes politiques, fonctions et autorités administratives, activités et postes militaires, etc.	26 (13%)	31(15,5%)
Vie sociale	Métiers, regroupements sociaux, associations religieuses, loisirs, musique, nouvelles formes de réjouissances, média, sport, habillement, etc.	99 (49,5%)	70 (35%)
Santé	Médicaments, activités, noms de drogues et d'excitants, outils de travail, etc.	6 (3%)	07(3,5%)
Éducation	Matériels, activités scolaires, etc.	2 (3%)	09 (4,5%)
Commerce et finance	Moyens modernes d'épargne, nom de monnaie, etc.	29 (14,55)	10 (5%)
Total		200 (100%)	200 (100%)

Tableau adapté de Pamanta (2000 : 136)

Selon notre recherche, la majorité des emprunts de nos jours en français appartiennent au domaine social alors qu'en yoruba, on a un équilibre entre le domaine scientifique et technique et le domaine social. Le français de nos jours, comme expliqué précédemment, cherche, par la création de ses organismes de néologie, à s'autosuffire et à combler son déficit lexical dans le domaine scientifique et technologique. La nécessité d'emprunter n'est pas donc beaucoup prononcée, ce qu'on peut qualifier d'une nécessité élastique. On emprunte beaucoup de nos jours par snobisme en français et le domaine social comme le démontre notre recherche est dans ce cadre le plus pourvoyeur d'emprunts.

En yoruba, par contre, il y a des termes spécialisés de l'anglais qui n'ont pas d'équivalents en yoruba. La nécessité ici est donc rigoureuse puisque qu'on n'a pas d'autres moyens que de se servir de ces termes anglais. Quels mots yoruba utilisés pour remplacer les emprunts comme

bulọ̀ọku, kaseṣeti, şuga, taya, tii, simenti, etc. ? Mais le snobisme n'est pas aussi à écarter, ajouté au fait que souvent les mots anglais à comparer avec leurs équivalents yoruba sont plus simples et moins coûteux à utiliser. C'est ce qui pourrait expliquer cet équilibre entre les domaines scientifique/technique et social.

Dunand (2005 : 26), dans le domaine de l'usage, distingue deux types d'emprunts à savoir : les emprunts dénotatifs et les emprunts connotatifs. Un emprunt dénotatif renvoie à des objets nouveaux, à des inventions technologiques comme l'informatique, la cybernétique, etc. alors qu'un emprunt connotatif traduit des faits de société. En adoptant cette catégorisation, nous dirons qu'en français, ce sont les emprunts connotatifs qui dominent dans la presse écrite où nous les avons recensés alors que la presse yoruba abonde aussi bien en emprunts connotatifs qu'en emprunts dénotatifs à l'anglais.

V - LES RAISONS ASSOCIEES A L'EMPRUNT EN FRANÇAIS ET EN YORUBA

Deux grandes raisons sont attachées aux emprunts à savoir la nécessité et le luxe. Ceci permet de distinguer entre les emprunts de nécessité et les emprunts de luxe. Les emprunts de nécessité viennent répondre à un besoin réel ou urgent de communication dans la langue cible. On a besoin d'eux pour combler un déficit lexical ou culturel et cela a lieu quand une langue nécessite un signifiant pour un signifié nouvellement apparu dans l'univers langagier d'un groupe de locuteurs. L'emprunt de luxe, par contre, n'est pas nécessaire. Berkaï (2009 : 101) explique qu'il possède souvent un équivalent dans la langue cible et son usage s'explique soit par :

- ignorance de cet équivalent
- paresse qui dispense de l'effort de recherche lexical
- snobisme qui témoigne de l'appartenance à un groupe social particulier
- quelconque besoin expressif ou stylistique, sachant que l'équivalence entre mots n'est jamais totale et qu'il existe souvent des nuances de sens propres aux uns et aux autres.

➤ En français

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 24 - Décembre 2015

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

En se basant sur l'hypothèse selon laquelle les emprunts de nécessité sont les emprunts qui viennent combler un vide lexical au sein de la langue emprunteuse et appartiennent pour la plupart aux domaines scientifique et technique, nous pouvons avancer que la majorité des emprunts présents dans la presse française contemporaine sont des emprunts de luxe (à en juger par la proportion de ces emprunts dans les journaux *Le Monde*, voir le tableau supra sur les domaines de manifestation des emprunts). S'il y eut un temps dans le passé où l'emprunt constituait pour le français une nécessité, de nos jours, au regard des efforts mis en place par le gouvernement français pour être à la hauteur des nouvelles réalités dans les domaines scientifique et technique, cette nécessité n'est plus de mise.

Parmi les raisons avancées par Berkai (2009 : 101) ci-dessus pour justifier l'emprunt de luxe, nous constatons que ce sont le snobisme et la recherche d'un certain style qui justifient le mieux le flux d'emprunts anglais dans la presse française. Le snobisme se justifie par l'admiration des Français pour l'anglais ou pour la culture anglaise : américaine surtout et/ou britannique. L'anglais jouit aujourd'hui sur la scène internationale d'un statut de langue globale. L'usage donc de l'anglais ou de mots anglais dans le discours est signe de supériorité et les Français n'échappent pas à cette tendance. Prenant l'exemple des médias dans le cadre du français, Dunand (2005 : 26) note que : *“Publicité et médias bombardent, au quotidien l'homme de la rue de mots anglais, histoire d'être à la page, pas trop old school, pour reprendre une expression actuelle en vogue”*. Plus loin, on lit du même auteur que *“Les inconditionnels de l'emprunt se trouvent généralement parmi les jeunes qui cherchent des modèles de vie et de valeurs au-delà du territoire national ; ils s'identifient à être Autres, différent de leurs aînés”* (Dunand, 2005 :26). Symons (<http://www.vlrom.be/pdf/982anglicisme.pdf> , p.14) affirme aussi dans ce sens que *“si certains locuteurs puristes rejettent les anglicismes, d'autres les trouvent attrayants. (...) Pour les jeunes, en particulier, l'anglais fonctionne souvent comme le symbole d'une appartenance à une culture qu'ils idolâtrant.”* (c'est nous qui soulignons).

➤ **En yoruba**

Ce sont les emprunts de nécessité qui dominant en yoruba, une situation que nous trouvons normale compte tenu des ressources limitées – manque d'organisme officiel surtout – à la

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 24 - Décembre 2015

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

disposition du yoruba pour faire face effectivement au défi de dénomination des réalités nouvelles. Souvent les équivalents disponibles sont très lourds (souvent toute une proposition).

Ex : ọkọ-ọjú-irin	– train
ọkọ-òfurufu	– aeroplane
ọkọ-ọjú-omi	– ship
ẹrọ agbohun soke gan	– speaker
ẹrọ aye lu jara	– internet
ẹgbẹrun lona adota	– fifty thousand
ọkọ aba sibi owu	– helicopter
ẹrọ amohun maworan	– television
ẹrọ asọrọ ma gbesi	– radio

Face à cette situation, les usages sont contraints d'accorder une préférence aux emprunts de source anglaise. Pour les emprunts de luxe en yoruba, en se basant sur la subdivision de Berkaï (2009 : 101), on peut attribuer cette tendance au snobisme – prestige de l'anglais, à l'ignorance d'une équivalence ou à la paresse d'une recherche d'équivalent.

VI - L'ACCEPTABILITE DES EMPRUNTS EN FRANÇAIS ET EN YORUBA

Les emprunts ne sont pas toujours accueillis à bras ouverts. C'est en fait un sujet sensible. Les emprunts sont vus positivement ou négativement selon qu'on les considère comme enrichissant ou appauvrissant la langue. Barreteau et Boureima (2000 : 178) avancent que :

La proportion d'emprunts ou de calques dans un texte pourrait (...) traduire un certain rapport de force entre les « puristes » et les « modernes », entre les « conservateurs » et les « rénovateurs », que ce soit dans le domaine intellectuel et linguistique ou dans le monde médiatique et politique.

Comment est-ce que ce fait se présente dans nos deux langues ?

➤ En français

Le français est une langue d'Etat. L'Etat français, à travers les siècles et à travers les organismes régulateurs comme l'Académie française, a eu son mot à dire sur le devenir de la langue française. A la langue française est attachée une idée de pureté, tout est donc mis en œuvre pour

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 24 - Décembre 2015

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

veiller à ce qu'elle ne devienne impure. Écoutons le témoignage d'Ajiboye et Gbadamosi (2010 :28) à cet effet :

L'intérêt de garder leur langue en tant que symbole de leur unité et le souci qu'elle ait son respect parmi d'autres langues du monde les ont poussés à former, à plusieurs reprises, des organismes qui s'occupent de la défense de la norme et qui dirigent l'évolution de la langue française.

Dans cet esprit, en France, il y a un mouvement officiel de lutte contre les emprunts. Ainsi, dans le domaine des emprunts, l'Etat français y adopte une politique rigoureuse sous prétexte que les emprunts constituent une menace au purisme de la langue.

Le purisme, en linguistique, selon Karaağaç (2009 : 148) est "...l'attitude qui consiste à chercher à rendre la langue "pure" en la débarrassant d'éléments considérés comme un appauvrissement du langage et une menace pour son intégrité". Pour ne pas donc appauvrir la langue française, pour conserver son intégrité, commence alors la guerre contre les emprunts à l'anglais qu'on qualifie d'anglicismes. Rey cité par Loubier (2011 : 24) remarque qu'"en France, ce n'est que vers la fin des années 1950 que se manifeste la lutte contre les américanismes, lesquels sont devenus le symbole d'une démission devant les Etats-Unis".

En effet, face à l'essor de l'Amérique dans le domaine du commerce, de la science et de la technologie, le français, comme beaucoup de langues d'ailleurs, a emprunté des termes spécialisés anglais dans ces domaines. Face à ce manquement linguistique, depuis quelques années, le français essaie de racheter à travers la mise en place des organismes pour contrer cette tendance en trouvant des équivalents français aux termes anglais qui s'infiltrent dans la langue. On peut citer l'Académie française (fondée en 1635), l'Office de la langue française (fondé en 1923), l'Office du vocabulaire français (fondé en 1957), le Comité d'étude des termes techniques français (fondé en 1954) et le Haut comité pour la défense et l'expansion de la langue française (fondé en 1966). Duretz (2011 :26) nous donne ce témoignage à ce propos :

... Des alternatives existent aux anglicismes, rappelle le site Wikilf.culture.fr, nouvel outil collaboratif pour associer les internautes à l'évolution de la langue française. Parce que tout «néologisme ne saurait être adopté que s'il fait mouche auprès de ses potentiels usagers», ce site «propose à chacun de donner son avis sur les mots de demain». La guerre aux mots étrangers est-elle déclarée? «Pas question de toucher au week-end et au sandwich» mais «d'anticiper l'utilité d'un terme étranger qui pourrait s'installer en français». (C'est nous qui soulignons)

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 24 - Décembre 2015

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

Ainsi, en acceptant les emprunts qui se sont déjà installés dans l'usage, le français met en place des dispositifs pour éviter que d'autres nouveaux ne s'y installent. Pour mieux illustrer l'ampleur de cette chasse aux 'anglicismes', qu'on nous permette de reproduire ce témoignage tiré de Soubrier (http://www.bibliotheque.auf.org/doc_num.php?explnum_id=803 p. 403) qui nous apprend que :

Depuis 1972, date à laquelle fut créée au ministère de l'Économie et des Finances la toute première commission de terminologie, pas moins de six arrêtés relatifs à la terminologie économique et financière ont été adoptés par les gouvernements successifs. Ces arrêtés, qui rendent obligatoires ou fortement conseillés plus de 50 termes dans les documents officiels ont pour but avoué de faire disparaître de la langue des affaires bon nombre de termes empruntés à l'anglo-américain.

Il est chose courante, par ailleurs, de rencontrer dans des dictionnaires français des expressions telles que 'anglicisme déconseillé' (pour dire qu'il existe un équivalent officiel à cet emprunt, il est donc déconseillé de l'utiliser) ou 'recommandation officielle' (pour dire qu'il y a un équivalent français recommandé) attachés aux emprunts à l'anglais. Cela peut s'illustrer avec ces exemples suivants de notre corpus rencontrés dans le dictionnaire *Le Petit Larousse Illustré* (2012) :

(i) anglicisme déconseillé

email
off
turnover

équivalent français

courriel
extraterritorial
taux de rotation du personnel

(ii) anglicismes

blockbuster
booster
brainstorming
casting
cut
fast-food

recommandation officielle

grosse machine
propulseur auxiliaire
remue-méninges
distribution artistique
coupe-sèche
restauration rapide

Mais cette politique contre les emprunts rencontre-t-elle l'adhésion des locuteurs ? Selon Beaulieu (2010 : 24) : « *le locuteur est roi au pays de l'activité langagière et tout ce qui se dit constitue la langue* ». En d'autres termes, chercher à épurer et à protéger la langue contre les apports étrangers n'aura de succès que s'il rencontre l'adhésion de ses locuteurs. Ainsi, c'est l'attitude ou la disposition des usagers de la langue à utiliser l'emprunt qui doit déterminer sa

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 24 - Décembre 2015

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

recevabilité. Loubier (2008 : 149) note qu' « *aucun projet d'aménagement linguistique n'aura de retombées souhaitées si la collectivité ne l'accepte pas, et surtout, si elle ne le suscite pas elle-même* ».

Le constat que nous faisons est que même si cette politique contre les emprunts a eu une quelconque côte de succès, le discours ou la production écrite des locuteurs français (ou francophones) continuent d'abonder en emprunts. On rencontre des emprunts sur presque toutes les pages du journal *Le Monde* que nous avons utilisé pour cette étude alors que la presse devrait être le canal pour imposer et promouvoir les équivalents officiels.

Soubrier (op. cit. p. 409-413) identifie cinq causes qui mettent en péril le succès de ces néologismes officiels :

- **Traduction tardive** : il y a un décalage entre le moment où un terme anglo-saxon est introduit dans la langue et le moment où un équivalent français est proposé. Ex : 'marketing' (introduit en 1950)/ 'mercatique' (équivalent français proposé en 1973). Donc l'emprunt est déjà ancré dans l'usage avant qu'un équivalent ne soit proposé.
- **Traduction multiple** : face à l'échec d'un équivalent, on propose un autre équivalent des années après ; le locuteur face à l'embarras du choix opte pour le mot étranger. Ex : sponsor – commanditaire (1982), parrain/parraineur (1989).
- **Emprunt polysémique** : l'emprunt couvre un champ sémantique plus large que son équivalent français. ex : challenge/défi
- **Emprunt plus court** : l'emprunt est souvent plus court et moins coûteux à produire que son équivalent français. Ex : 'reporting' – mercatique après-vente (domaine mercatique), déclaration des ordres (domaine bancaire), reddition des comptes (domaine comptable) ; 'phoning' – démarche téléphonique ; 'mailing' – publipostage, 'briefing' – réunion préparatoire.
- **Emprunt connotatif** : la plupart des emprunts ne sont pas motivés par un réel besoin dénotatif, ils se maintiennent par la seule force de leurs connotations – culte de l'Amérique comme modèle de réussite. L'emprunt donc n'est pas nécessaire mais sert à montrer le prestige du modèle américain que ne traduit pas l'équivalent français.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 24 - Décembre 2015

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

Outre ces facteurs, Soubrier (op. cit. p.413) dans une enquête quant à l'attitude même des potentiels usagers de ces néologismes dans le domaine professionnel, conclut qu' :

... il faut constater une réelle résistance de la part des milieux professionnels à utiliser la terminologie officielle mise en place par les pouvoirs publics. Certes une langue ne se gouverne pas par décrets et son usage réel s'établit au niveau de toute une communauté dont les réactions peuvent être orientées mais jamais imposées. (...) L'héritage de trois cents ans de purisme langagier, et ce n'est pas le moindre des paradoxes, a hérissé notre langue de tant d'interdits que les francophones ainsi «privés de leur dynamisme inventif» préfèrent emprunter un terme étranger qu'utiliser une expression nouvelle qu'ils jugent, a priori, suspecte.

Ainsi, les locuteurs francophones, loin de voir dans l'emprunt une menace à leur langue y trouve une source d'affirmation, de rébellion contre une politique linguistique disciplinaire.

Mais, pourquoi tant d'inquiétude face aux emprunts à l'anglais ? Et pourtant, rappelle Walter (cité par Dunand, 2005 : 29), « *cet anglais qui envahit aujourd'hui notre vocabulaire en créant l'inquiétude, doit plus de la moitié de ses mots au français et au latin* ». Malgré cette influence prononcée du français sur l'anglais jadis, l'anglais n'a pas cessé d'être identique à lui-même. On pourra envisager aussi que malgré l'influence que subit aujourd'hui le français face à l'anglais, le français ne cessera pas d'être égal à lui-même. Loubier (2011 : 6/7) souligne le même point de vue quand elle rapporte que :

Les fervents du laisser-faire ne manquent pas d'arguments : ils soutiennent que les emprunts ne touchent que superficiellement les structures de la langue française, que rien ne peut empêcher son évolution et que, par conséquent, toute forme d'intervention sociolinguistique est inutile.

Même le Québec, on apprend de Célestin (2000 : 59) s'est dégagé de cette position rigoureuse de la France. Elle nous apprend en effet que :

Depuis vingt ans, la pratique a fait évoluer le discours sur les emprunts et en particulier sur les anglicismes. On a surtout cessé de voir l'emprunt comme une menace à la pureté de la langue française et on s'est dégagé de l'alignement inconditionnel sur la France.

Entre la position des puristes qui refusent de manière systématique les emprunts et celle des laisser-faire qui prône leur acceptation sans réserves, d'autres adoptent une position médiane. A l'instar de Loubier (2011 : 32) qui affirme que : « *Si elle vise l'efficacité et le respect des normes de la collectivité, une politique de l'emprunt doit être souple en évitant de condamner*

systématiquement tous les emprunts » et Beaulieu (2010 : 53) qui avance que : « *Les francophones peuvent prendre conscience des anglicismes pour ne pas les subir et rester maîtres de leur outil d'expression* ». Au lieu donc de considérer l'emprunt comme un mal, ceux-ci voient en l'emprunt un bienfait quand il enrichit réellement la langue, mais qu'il ne doit pas être utilisé indistinctement. Il faut donc savoir l'utiliser sans le subir.

➤ **En yoruba**

Le yoruba, dans notre contexte ici, ne jouit pas du statut d'une langue officielle. Il n'a qu'un statut de langue nationale au Nigéria. Ainsi, il n'y a pas à l'heure actuelle une quelconque politique linguistique réglant la langue ni une quelconque politique linguistique contre les emprunts. Et compte tenu du fait qu'à l'usage des emprunts en yoruba est attachée – comme expliqué dans la section précédente – une contrainte de nécessité, les emprunts anglais pénètrent dans la langue à bon escient. A entendre un locuteur natif yoruba s'exprimer dans sa langue – surtout celui qui a bénéficié d'un degré de scolarité dans la langue du colonisateur (l'anglais) – on est frappé par la fréquence des mots anglais qui enrichissent son discours. Les emprunts de source anglaise en yoruba jouissent d'une grande recevabilité. On emprunte à volonté sans crainte de censure et sans un fardeau de pureté linguistique à protéger.

Le dirigisme linguistique ne peut réussir que s'il rencontre l'adhésion des usagers. Nous sommes de l'avis que les emprunts ne constituent pas une menace à la langue aussi longtemps que sa structure profonde n'est pas affectée. Ni le français ni le yoruba ne cesseront d'être identiques à eux-mêmes à cause des emprunts à l'anglais puisque l'anglais même, qui est aujourd'hui la principale pourvoyeuse d'emprunts dans les deux langues, doit la moitié de son vocabulaire au français et pourtant il n'a pas cessé d'être l'anglais.

Par ailleurs, à jeter un regard critique sur cette politique contre les 'anglicismes' du français, n'est-il pas plus commode de justifier cet état de fait par des raisons plus politiques que linguistiques ? S'attaquer aux emprunts de source anglaise n'est-il pas une tentative de contester l'autorité de l'Amérique sur la scène internationale, une position que la France occupait jadis ?

Que l'emprunt soit donc qualifié de nécessité ou de luxe ou de snobisme, la réalité est que les productions orales et/ou écrites des usagers du français et du yoruba abondent en emprunts à

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 24 - Décembre 2015

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

l'anglais. N'est-il pas plus logique de considérer tout emprunt, à l'instar de Strang (cité par Quinio 2009 : 391), comme étant nécessaire. Strang affirme, à cet effet, que :

However, it will not do to class some loans as necessary and other as bids for prestige or expressions of snobbery. It is people who use words according to pressures from within or without, and as their tastes and knowledge permit. On the one hand it is foolish to suppose that all borrowings are necessary in the sense that they fill gaps in the lexical repertoire; on the other hand it is foolish to class as unnecessary the borrowings which depend on the gratification of human feelings no less profound than the desire for adequate expression of message-content. In this sense every borrowing is a necessary one [...].

Ainsi, dans les faits, l'emprunt vient satisfaire un besoin de l'utilisateur à un moment précis de la communication. La nécessité de l'emprunt doit être, de ce fait, déterminée en fonction de l'utilisateur de la langue et non en fonction de la présence ou de l'absence d'un équivalent au sein de la langue.

CONCLUSION

En guise de conclusion, nous retenons que l'emprunt est un phénomène linguistique qui repose sur des critères sociolinguistiques. L'étude des emprunts de source anglaise en français et en yoruba nous a aidé à comprendre comment les emprunts d'une même source sont soumis à des conditionnements et à des fonctions différents compte tenu du contexte sociolinguistique. Elle nous a permis également de mesurer la place et le rôle de l'utilisateur dans l'itinéraire de l'emprunt au sein de la langue cible. Il représente le pivot de toutes les décisions relatives au cheminement et à la fortune de cet emprunt.

BIBLIOGRAPHIE

- AJIBOYE, T. & GBADAMOSI, T. (2010) : "Les législations linguistiques : quel impact sur le devenir du français?" In AJIBOYE, T. (dir.) : *Linguistique et applications pédagogiques : Regards sur le Français Langue Étrangère*, Ibadan : Clean Slate Books, pp. 24-34.
- Alaroye Titun, Lagos, vol. 30, No. 11 – 21 ; Vol. 31, No. 02 – 15.
- BARRETEAU, D. & BOUREIMA, D. (2000) : « Emprunts et calques dans le français du Niger : de la nécessité à la créativité » In LATIN, D. et POIRIER, CI. (éds), *Contacts de langues et identités culturelles*, Québec, Presses de l'Université Laval-Agence Universitaire de la Francophonie, pp. 177-193.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 24 - Décembre 2015

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

- BEAULIEU, M. (de) (2010) : « Multiplication des emprunts à l'anglais et accélération de l'évolution du français contemporain. ». Rapport du congrès sabbatique, pp.1-57. [Internet] Consulté le 10/2/2013 www.un.org/.../pdf/anglicismes_MdeBeaulieu.pdf
- BERKAÏ, A/A. (2009) : "Quel aménagement de l'emprunt en amazighe ?", *Asinag*, 3, 2009, pp. 97-108.
- BITJAA-KODY, Z.-D. (2000), « Théorie de l'emprunt à une langue minoritaire : le cas des emprunts du français aux langues africaines », In LATIN, D. et POIRIER, CI.(éds), *Contacts de langues et identités culturelles*, Québec, Presses de l'Université Laval-Agence Universitaire de la Francophonie, pp. 259-268.
- CÉLESTIN, T. (2000): "L'emprunt et l'intervention linguistique officielle", In LATIN, D. et POIRIER, CI.(éds) :*Contacts de langues et identités culturelles*, Québec, Presses de l'Université Laval-Agence Universitaire de la Francophonie, pp. 55-67.
- DUBOIS, J. et al. (1973) :*Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse.
- DUNAND, M.-D. G. (2005) : "Les emprunts linguistiques", *Encuentro (Journal of Research and Innovation in the Language Classroom)*, 12, 2005, pp. 25-31.
- DURETZ, M. (2011): "Do you speak français", *Le Monde*, No. 20755, 14 octobre.
- KARAAGÄÇ, N. D. (2009): "Sur l'innovation lexicale et l'intégration phonétique et sémantique de quelques emprunts lexicaux en français et en turc", *Synergis Turquie*, no.2-2009, pp. 147-158.
- Le Monde*, Paris, No. 20743 – 20768.
- Le Petit Larousse Illustré* (2012), Paris : Larousse.
- LOUBIER, Ch. (2008) : *Langues au pouvoir politique et symbolique*, Paris : L'Harmattan.
- LOUBIER, Ch. (2011): *De l'usage de l'emprunt linguistique*, Québec : Office québécois de la langue française. ISBN version électronique : 978-2-550-61626-9. Disponible à l'adresse : www.oqlf.gouv.qc.ca/.../20110601_usage_emprunt.pdf
- PAMANTA, D. (2000) : "Les emprunts lexicaux peuls au français : Analyse linguistique et sociolinguistique à partir du journal *Kabaaru*", *Nordic Journal of African Studies*, 9(3): 133-151.
- QUINIO, J. (2009) : *La phonologie des emprunts français non anglicisés en anglais*, Thèse de doctorat, Université Paris IV, présentée et soutenue publiquement le 12 février 2009.
- REY-DEBOVE, J. (1973) : "La sémiotique de l'emprunt lexical." *Travaux de linguistique et de littérature*, 1, 109-123.
- SOUBRIER, J. : "Néologismes et termes d'emprunt dans le français des affaires : Une étude de la terminologie en usage dans les offres d'emploi de la presse française", pp. 403- 418. [Internet] Consulté le 21/11/12 http://www.bibliotheque.auf.org/doc_num.php?explnum_id=803
- SYMONS, M. : "Étude des anglicismes à la télévision francophone", pp. 14-17. [Internet] Consulté le 5/1/2012 <http://www.vlrom.be/pdf/982anglicisme.pdf>
- VENDELIN, I. (2006) : *Adaptation des emprunts : Une approche psychologique*, Thèse de doctorat en sciences du langage, Université Paris 8, présentée et soutenue publiquement le 22 janvier 2006.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 24 - Décembre 2015

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99